

AAP PFMG 2025

AURAGEN

AUvergne **Rh**ône-**Al**pes **G**énomique
PLATEFORME DE SEQUENÇAGE
TRES HAUT DEBIT A VISEE SANITAIRE

Séquençage du génome complet dans le soin courant
Préindications Maladies Rares

Axe analytique

Contact : Damien SANLAVILLE : damien.sanlaville@chu-lyon.fr

Le prescripteur

Avant toute demande de 1^{ère} prescription

- **CREATION D'UN COMPTE POUR L'OUTIL DE PRESCRIPTION HYGEN**
- **Demande à réaliser auprès de la plateforme AURAGEN (secretariat@auragen.fr)**

Modalités pour accepter les prescripteurs - Pré requis

- Appartenir à la filière ?
- Accord d'un des 2 référents filières qui devra confirmer annuellement la liste des prescripteur dans le cadre de la revue de comptes
- Avoir lu le tutoriel (<https://hygentuto.auragen.fr>)

Prescription électronique sous HyGen (<https://hygentuto.auragen.fr>)

La prescription

- Consultation d'information et d'inclusion du trio Père / Mère / cas index
- **Formulaires**
- Notice d'information
- Formulaire de consentement.
- Après avoir renseigné HyGen :
- Impression
- Ordonnances pour les prélèvements : **trio Père Mère Enfant**
- Feuille de transfert
- - Planche d'étiquettes

